

Un mandat de grève sans équivoque!

Une belle assemblée a eu lieu le lundi 19 novembre 2007 à la CSN! Cette rencontre avait pour but de mandater l'exécutif syndical pour constituer une banque de trois jours de grève à utiliser au moment jugé opportun. Après un débat fait dans le respect et le calme qui comprenait plusieurs interventions touchantes, l'assemblée a voté à 80 % en faveur d'un tel mandat de grève.

Dès le lendemain, le 20 novembre, l'employeur a commencé sa journée en procédant à la photocopie et au dépôt d'un document mettant à jour les règlements ayant eu lieu entre le 27 juin et le 18 septembre, alors qu'il n'y a eu que peu d'avancées entre ces deux dates.

Résultat : un autre document de 214 pages et un début de négociation qu'à 11h35.

C'est à cette heure que nous avons pu présenter une proposition de règlement – même si ce n'était pas à nous de revenir – concernant l'article 23 sur les congés sociaux ainsi que sur trois autres clauses, la libération sans perte de traitement pour le plaignant et son représentant lors de la procédure d'arbitrage, les coûts liés à la reconnaissance de notre scolarité ainsi que l'impression de notre éventuelle convention, le tout demeuré en suspens jusqu'à maintenant.

Fin de notre présentation : 11h55.

Réponse de l'employeur et reprise de la négociation à 14h35.

Bien que nous ayons coupé la poire en deux concernant l'article 23, l'employeur s'acharne et la retranche de nouveau.

Retour syndical : 15h10.

Nous avons exprimé à l'employeur notre déception quant à son attitude dans la négociation de cet article. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici de congés octroyés, pour la plupart, en cas de deuil dans la famille. Il nous semble que ce n'est pas l'article où il faut essayer d'économiser des sous!!! Aussi, nous avons réitéré notre mécontentement par rapport à l'allure générale de cette négociation et par rapport au manque de volonté de l'employeur de réellement chercher le règlement et l'entente.

À la suite de ce retour, l'employeur a quitté.

Total des minutes passées à négocier lors de cette journée : 40 MINUTES!

Voilà le portrait de la première négociation suivant le vote d'un mandat de trois jours de grève... À vous de juger si la direction a compris notre message collectif! Si sœur Matte s'amuse à divulguer que la négociation est un jeu de patience, elle devrait aussi comprendre que la patience a ses limites.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre exécutif syndical, notre porte est toujours ouverte.

Votre comité de négociation

**ENSEMBLE!
TOGETHER!**

A clear strike mandate

We had a good meeting at the CSN on Monday, November 19, 2007! The purpose of this meeting was to give the union executive a mandate to constitute a bank of three strike days to be used at an appropriate time. After a respectful and calm discussion that included a number of moving interventions, the meeting voted 80 % in favour of this strike mandate.

The following morning, November 20, the employer started off the day by photocopying and handing out an update of the settlements achieved between June 27 and September 18, even though little was accomplished between these dates.

Result: another 214-page document and a bargaining meeting that didn't start until 11:35 a.m.

This was when we were able to present a proposed settlement — even though it wasn't our job to take this point up again — concerning article 23 on personal leave and three other clauses (union leave without loss of pay for the complainant and his/her representative during arbitration, costs related to the recognition of our academic background and the printing of our future collective agreement), all of which until now have been unresolved.

Conclusion of our presentation : 11:55 a.m.

Employer's response and resumption of bargaining : 2:35 p.m.

Even though we offered a compromise concerning article 23, the employer pressed for further compromise.

Union returns to the table: 3:10 p.m.

We expressed our disappointment with the employer's attitude in this bargaining session and concerning this article. We must remember that it mainly concerns leave following a death in the family. We think that this is not the article where we should be trying to save money! We also reiterated our overall dissatisfaction with the bargaining, specifically the employer's lack of will to seek a genuine settlement.

After this the employer left.

Total time spent bargaining in this meeting :
40 MINUTES!

That's the portrait of how the first bargaining meeting went after our vote for a 3-day strike mandate. You decide if you think that management understood our collective message! Sister Matte likes to joke that bargaining is like a game of patience; she should know that patience has its limits.

Feel free to contact your union executive if you have any questions; our door is always open.

Your Bargaining Committee

**ENSEMBLE!
TOGETHER!**